

maire de sérieuses ressemblances avec toutes les langues de même origine, à savoir : le sanscrit, le perse, le slave, le grec, l'allemand, et probablement encore plus le latin (1). »

Pavry ! ce village palustre que nous supposons avoir été occupé, au moment des émigrations celtiques, par une tribu de Gallo-Belges, portion peut-être des Ambiani ; Pavry, ne tirerait-il point par hasard son origine de havre ? La rivière qui traverse cette vallée n'a-t-elle point elle-même pour nom Avre ? Et n'est-ce point à Avricourt qu'elle prend sa source dans la forêt de Bouveresse pour se joindre à la Noye au-dessus de Pavry, et longer avec cette rivière, celle-ci d'un côté, celle-là de l'autre, le marais de Boves où leurs eaux se confondaient autrefois ? Quelle concordance de noms, de l'endroit où commence l'Avre jusqu'à celui où elle finit : Avre, Avricourt, Pavry, Bouveresse et Boves !!!

Pavry a été latinisé. Ce fut un lieu de refuge, un abri, un port, ainsi que l'indique d'abord sa disposition en forme de baie, de havre ou de rade.

Je termine ici, Messieurs, le travail que vous m'avez demandé, dans la séance de géologie, 11 juin 1874. J'ai l'espoir qu'il n'aura pas été inutile, et qu'il contribuera pour sa faible part à l'augmentation de nos connaissances sur les temps préhistoriques de notre Picardie. Que d'autres, avec plus de moyens à leur disposition, le reprennent, et, guidés par plus de lumières, le mènent à meilleure fin ! C'est là mon souhait. LE RICHAU.

Géologie résumée des cantons de la Somme.

CANTON D'AMIENS. (Suite de la page 85, année 1876).

Terre végétale.

Les modifications de la partie superficielle du sol dans sa structure et dans sa composition, sous l'influence des eaux et de

(1) A. Pellissier. — *Précis d'histoire de la Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours.*

la température atmosphériques, déterminent la production de la terre végétale, c'est-à-dire de la partie du sol propre à la végétation. Cette partie, dans certains sols, se continue profondément dans la roche non modifiée ; mais, en général, on considère, sous le nom de terre végétale, la partie du sol superficiellement modifiée et surtout celle qui, indépendamment des modifications atmosphériques, a subi une modification résultant de la végétation elle-même par l'accumulation d'un résidu de décomposition plus ou moins riche en matières organiques.

La terre végétale, que nous considérons comme la partie superficielle et naturellement modifiée du sol quel qu'il soit, est, de plus, sur la plus grande partie de sa surface, annuellement remuée et ameublie par l'effet de la culture au moyen des instruments de labour qui pénètrent souvent jusqu'au sous-sol non modifié. Aussi, est-il facile de constater que les variations naturelles des terres végétales sont en rapport immédiat avec les variations du sous-sol dont elles dérivent d'une façon presque constante.

Ainsi, la terre végétale de la plus grande partie des coteaux de la rive droite de la Somme aux environs d'Amiens, et des parties les plus rapides des coteaux de la rive gauche se trouve formée par la craie des deux zones à Micraster, généralement assez tendre. Cette craie est presque chimiquement pure ; elle est seulement fragmentaire jusqu'à une certaine profondeur. Les friches ou les jachères qui couvraient autrefois les surfaces crayeuses ont presque partout disparu devant les progrès de la culture.

Le limon biéfeux avec silex éclatés de la base du limon glaciaire, qui est très développé sur les coteaux des deux rives de la vallée, mais généralement sous une faible épaisseur au-dessus de la craie, est presque toujours ameubli par la culture dans toute son épaisseur, mais il ne constitue qu'une terre végétale peu perméable et médiocrement fertile.

Le limon en masse, qui se présente avec un grand développement sur les plateaux et à diverses hauteurs sur les coteaux

de la rive gauche, forme, à cause de son épaisseur et surtout de sa nature, une terre végétale très-fertile appelée terre franche par les cultivateurs. Nous avons déjà signalé la modification atmosphérique la plus remarquable subie par la superficie du limon, qui consiste dans sa coloration en brun et dans l'entraînement, sous l'influence des eaux pluviales chargées d'un excès d'acide carbonique, de la petite proportion de calcaire qu'il contenait et qui se trouve accumulée inférieurement. L'introduction artificielle du calcaire dans le limon a été reconnue utile par les cultivateurs, surtout sur les plateaux où le limon repose sur le bief à silex peu perméable. Ce calcaire est extrait sur place au moyen de puits dits à marnier et creusés à travers le limon et le bief à silex jusque à une certaine profondeur dans la craie. Le marnage est surtout fréquent dans d'autres parties de la Picardie, où le bief à silex peu perméable occupe de vastes surfaces.

La superficie des alluvions tourbeuses des vallées constitue, lorsqu'elle est formée par la glaise limoneuse, une terre végétale favorable au développement de la végétation des prairies. Cette végétation se développe moins bien sur la tourbe pure. L'action désoxydante de la tourbe sur les eaux qui s'y infiltrent à partir de la superficie, et, par suite, la production d'acides organiques : acide ulmique, etc., et de fer sulfaté expliquent l'influence nuisible exercée par la tourbe sur la végétation, surtout dans la profondeur. Il n'est pas rare de voir, dans les prairies, de grands arbres périr lorsque leurs racines atteignent des lits où ces substances nuisibles se trouvent accumulées. Ce n'est qu'après diverses modifications du sol tourbeux par des labours et des amendements, que la culture en jardins maraîchers ou hortillonnages peut s'y établir et prospérer.

La richesse de la terre végétale en matières organiques résultant de la décomposition des végétaux qui s'y développent naturellement ne s'accroît, en général, que très-lentement. Elle atteint son maximum sur les sols boisés, où les pluies n'entraînent pas les détritiques des végétaux décomposés sur place. Certains sols sablonneux, tels que les sables et les graviers des

alluvions anciennes, sur les coteaux de la rive gauche de la Somme et à l'aval du confluent de la Celle, présentent, lorsque ils sont superficiels, une tendance à s'imprégner de matières végétales qui leur donnent une teinte noirâtre. Cette accumulation de matières végétales décomposées n'est pas favorable à la végétation de certaines plantes, à cause des acides qui s'y trouvent condensés d'une façon analogue à celle que nous avons expliquée pour la tourbe, mais en bien moins grande quantité.

La terre végétale, quelle qu'elle soit, n'est que le résultat de modifications excessivement lentes de la surface du sol. On trouve une preuve de la lenteur de ces modifications et, par suite, de la grande ancienneté de la terre végétale, dans l'état de conservation des travaux de campement qui ont été exécutés par les Romains sur bien des points de la Picardie, et qui, depuis dix-neuf siècles, n'ont presque pas subi de dégradations ; on peut constater aussi, par exemple sur le coteau de Saint-Acheul, par la situation des tombes gallo-romaines creusées à la surface du sol, que la terre végétale reste pendant des siècles, sans subir de changements appréciables.

Nous devons toutefois faire connaître une modification très-sensible dans l'état de certaines terres végétales, mais provenant du fait de nos contemporains ; elle consiste dans l'épierrement des champs qui a pris une grande extension depuis le développement du réseau des chemins ferrés en silex. Le limon biéfeux avec silex éclatés a été ainsi, très-fréquemment, plus ou moins dépouillé des éclats de silex qui le caractérisaient par leur abondance.

C'est enfin dans la terre végétale, c'est-à-dire dans la pellicule superficielle du sol, que l'on rencontre souvent des vestiges industriels que l'on peut classer dans les diverses subdivisions de l'âge néolithimétallique. Au Petit-Saint-Jean, nous avons observé des traces de débris de cuisine avec fragments de *Cardium edule* ; et, sur une multitude de points, on a recueilli des pierres polies, des objets de bronze, de fer ou de métaux divers, datant des derniers temps qui ont précédé le temps présent.

(A suivre).

N. DE MERCEY.